

# UNION POPULAIRE INFOS

N° 3 - 30 avril 2024



MUNICIPALES 2025

## Unissons-nous contre la droite !

**A**près les échecs répétés de la gauche radicale genevoise aux élections cantonales et fédérales 2023, la situation politique dans le canton est défavorable aux classes populaires. Dans ce contexte, les municipales 2025 nous posent un double défi ; maintenir voir conquérir une représentation de la gauche de la gauche dans des conseils municipaux et conserver une majorité de gauche en Ville de Genève qui puisse agir comme contrepoids à la politique cantonale réactionnaire.

Dès lors, qu'un quorum antidémocratique exclut de toute représentation les listes qui n'atteignent pas 7% des voix, les électrices et électeurs ne peuvent comprendre la présentation en ordre dispersé des formations de la gauche combative, quelles que soient leurs différences politiques, qui existent au demeurant et méritent d'être débattues.

Mais comme l'Union Populaire l'a affirmé et réaffirmé depuis plus de deux ans, seules des listes communes garantissent à nos forces de franchir le quorum et de reprendre aux défis de la période actuelle.

Nous sommes tenus de nous entendre si nous ne voulons pas délibérément renoncer à siéger dans les parlements, ce qui revient à laisser le PS et les Vert-e-s prétendre représenter seuls les intérêts des milieux populaires, alors qu'ils se contentent trop souvent d'accompagner les politiques néolibérales de la droite moyennant quelques aménagements.

Des formations dites du centre, en réalité de droite, que sont l'ex-PDC et les Verts libéraux, viennent d'annoncer pour la première fois la formation de listes communes en vue des élections municipales d'avril 2025 à Genève. Les milieux bourgeois qu'ils représentent refusent en effet de risquer un effondrement de leur représentation parlementaire.

De même, l'Union Populaire ne veut pas que la représentation parlementaire des milieux populaires du canton de Genève disparaisse. C'est pourquoi nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'ensemble des forces de la gauche de la gauche acceptent des listes communes pour les municipales d'avril prochain.

Il ne faut pas attendre le dernier moment pour en discuter.

Cela ne remet pas en cause notre vision sur la construction à terme d'un seul parti commun de la gauche combative, prenant ses décisions à la majorité de ses membres qui serait la meilleure solution pour organiser les milieux populaires et peser un tant soit peu sur le destin des communes, du canton et de la Suisse.

Une seule organisation où des identités distinctes puissent coexister, s'exprimer librement et contribuer à la formation démocratique d'options majoritaires.

Mais en attendant, retrouvons le chemin de l'unité de la gauche combative dans les mobilisations sociales et dans les parlements afin de lutter contre les milieux patronaux et la droite et contre la politique de compromis à froid des socialistes et des verts !

*Le Comité  
de l'Union Populaire*

# Parents, enfants et salarié·e·s: PAS DE CRÈCHE AU RABAIS

Le 9 juin prochain, le corps électoral genevois est appelé à se prononcer sur la modification de la loi sur l'accueil préscolaire qui souhaite consacrer une dégradation des conditions de travail et d'accueil. Nous faisons réagir un parent, membre du comité d'une crèche en Ville de Genève qui prend position dans cette votation.

- Pour quelle raison votre comité prend-il position contre cette modification de loi ?

Notre comité est inquiet car cette loi est une attaque frontale contre les conditions de travail et d'accueil dans les structures de la petite enfance. En effet, elle prévoit que les crèches ne sont plus tenues de respecter les usages (grilles salariales, horaires, vacances, etc.) si elles ne sont pas soumises à une convention collective de travail ou à un règlement municipal. Concrètement, cela permettra à certaines crèches d'engager des éducateurs-trices au salaire minimum. Cette attaque est inacceptable du point de vue des salarié·e·s formés qui font un travail de qualité, mais aussi du point de vue des parents.

- En quoi cela concerne les parents ?

Les parents attendent la meilleure prise en charge possible de leur enfant tant sur le plan de la sécurité que du développement. Pour cela, il faut des professionnel·le·s formés, travaillant dans des conditions acceptables. Cette loi ouvrirait une spirale de dégradation des conditions de travail, qu'il s'agisse du salaire, des temps de pause ou encore des vacances.



La conséquence sera l'engagement de personnel moins formé, des salarié·e·s insatisfaits... bref des conditions qui se répercuteront sur la qualité de l'accueil et donc sur nos enfants

- Et en tant qu'employeur ?

Cette modification de loi aura un réel effet de dévalorisation de la profession, notamment d'éducatrice. Comment justifier une formation de 3 ans de niveau ES (école supérieure) si le salaire à la sortie est le salaire minimum ? Ceci d'autant plus que nous faisons déjà face à une pénurie de personnel formé qui est amené à s'aggraver durant les prochaines années. Cette loi va à l'inverse de l'intérêt des salarié·e·s, des structures de la petite enfance, des parents et des enfants.

*Propos recueillis  
par notre rédaction*

**800 mètres  
de Ville en  
plus sans  
voitures !**

Entre rond-point de Plainpalais et Augustins, la Ville de Genève va fermer la rue de Carouge au trafic automobile subsistant.

Au programme des travaux, un réaménagement complet. En profondeur d'abord avec le sous-sol (canalisations, câblage, etc.). Puis la modernisation de l'infrastructure des trams (voies écartées et mesures anti-bruit). Enfin, la part belle ira aux personnes à pied et aux vélos avec un espace cyclable bidirectionnel au centre de la rue et des trottoirs très élargis.



Des places de stationnement seront recyclées, des arbres nouveaux apporteront une ombre bienvenue... Un projet qui fait envie, de nature à rendre plus accessible et vivant un espace urbain où abondent encore les petits et moyens commerces, les bistros et autres échoppes intéressantes. Et où l'UP fait souvent un tabac lors de récoltes de signatures.

Englué dans un cauchemar passéiste où la bagnole tiendrait toujours le haut du pavé, le MCG a voulu barrer la route à cet aménagement par un référendum. Il n'y est pas parvenu faute de paraphe. « Il y a eu peu de mobilisation, nous étions un peu seuls », reconnaît un Daniel Sormanni député. Et en effet, la magie politique de la simple invocation du vroom, vroom... automobile fait de plus en plus long feu. On s'en félicite. (PV)

**1,9 million**

C'est la rémunération de Blaise Goetschin en 2023. L'homme vient de quitter son poste de directeur de la BCGe après un quart de siècle de bons et lucratifs services. Il a ainsi empoché en une année presque l'équivalent d'une vie entière de gains pour un travailleur ou une travailleuse payée au salaire minimum. Normal pour un établissement de droit public dont le canton et les communes sont actionnaires majoritaires et que les contribuables ont sauvé de la faillite en engageant des milliards d'argent public ? Poser la question c'est évidemment y répondre. Pourtant, les mauvaises langues disent que l'intéressé s'insurge d'avoir touché 8 fois moins que le boss de l'UBS... (BB)

## AVIVO : 1000 fr. en attendant la 13<sup>e</sup> rente !

L'été dernier, l'AVIVO-Genève déposait une pétition avec plus de 4000 signatures « Pour une prime de solidarité exceptionnelle de 1000 francs... » visant les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI ou d'aides sociales du SPC, soit en tout 28 000 personnes. Un coup de pouce pour les victimes de la dégringolade de leur pouvoir d'achat se montant à moins de trente millions, en attendant le déblocage de la 13<sup>e</sup> rente AVS pour celles-celles qui la toucheront.

Avec l'annonce de l'excédent massif des comptes du Canton à hauteur de 1,4 milliard, il aurait été fort indécent que le Grand Conseil refuse ce geste social ponctuel en faveur des démunis en ne renvoyant pas cette pétition au Conseil d'État...

C'est pourtant ce qu'ont défendu le PLR et l'UDC. Leur raisonnement ? Si on donne un coup de pouce aux pauvres, ils en voudront encore. Comme l'écrit le rapporteur PLR: « cette somme, si elle est versée, créera à n'en pas douter un effet d'attente pour les prochaines années. »

Ainsi, si la pétition a été renvoyée au Conseil d'État, c'est par une majorité de circonstance appuyée par le MCG et profitant de quelques abstentions du groupe LJS (Maudet) et du Centre. Mais attention, s'agissant d'une pétition, la seule obligation pour le gouvernement n'est pas de verser les 1000 frs en question, mais de produire... un rapport à ce sujet dans les six mois, soit à la fin septembre. Gageons donc qu'on en reparlera cet automne. (PC)

## Droit de manifester

EN LUTTE

# RESTRICTION DE LIBERTÉS KAST...ASTROPHIQUE EN VUE !

Dans une interview à la Tribune de septembre dernier, la nouvelle conseillère d'État PS en charge de la « sécurité » déclarait « Je revendique un changement de méthode. » En matière de libertés publiques, elle tient parole... en annonçant au nom du Conseil d'État sur Léman Bleu que Genève restreindra massivement le droit de manifester.



Une manif sur voie de tram proscrite à teneur du projet PLR...

Or Genève a déjà une Loi sur les manifestations dont l'auteur est le procureur PLR Olivier Jornot (alors député) et qui est particulièrement restrictive, avec l'exigence de déposer les demandes d'autorisation 30 jours avant une manif et diverses autres entraves au droit de se rassembler dans la rue.

Mais aujourd'hui, après une mise en scène médiatique soigneuse de la multiplicité des manifs récentes, liées notamment à la situation internationale et au siège de Gaza par l'armée israélienne, après des jérémiades de commerces dont le droit au chiffre d'affaires serait menacé d'une baisse de 40%, les jours en question, le Conseil d'État annonce par la bouche de ladite magistrate PS qu'il sera plus restrictif encore. Ceci en considérant non pas les manifs chacune pour elle-même, mais en serrant la vis en fonction de la « récurrence » des demandes. Ainsi une manif qui a eu lieu, servira de prétexte pour en restreindre ou en interdire une autre.

Au demeurant, ce serait pour la bonne cause. Mme Kast nous explique en

effet que « Faire une manifestation perçue comme une nuisance ne bénéficie pas à la cause défendue ! » Ainsi pourquoi ne pas renoncer à manifester pendant 6 mois contre le terrorisme d'État israélien... pour s'attirer les sympathies du public et espérer que cette inaction exercera une pression morale sur Netanyahu ?

Plus sérieusement, ce qui est affligeant, c'est de voir cette magistrate PS servir la soupe au PLR. En effet, ce parti vient de déposer, dans la foulée de la position du gouvernement, un projet de loi visant à supprimer le droit de manifester à Genève sur une partie importante du territoire.

Les « axes prioritaires », le Pont du Mont-Blanc, le « U lacustre », toutes les artères où circulent nos trams... seront des endroits où les manifs seront « dans tous les cas » interdites ! Évidemment ce projet liberticide est probablement incompatible avec le droit supérieur, mais ils vont essayer de passer outre. (PV)

## SI LE RIDICULE TUAIT, ON AURAIT UNE ÉLECTION COMPLÉ- MENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT

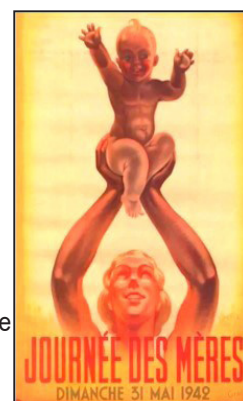
« Le DIP attend des directions d'établissement qu'elles consultent la direction de l'enseignement obligatoire en ce qui concerne des sujets qui impliquent des positions politiques et stratégiques. »

C'est ainsi que Mme Anne Hiltbold a réprimandé une école primaire du canton qui a eu l'outrecuidance de

remettre en cause la « Fête des Mères » traditionnelle pour élargir sa portée et en faire une fête « des gens qu'on aime ».

De l'UDC Yves Nydegger à l'ex-député PLR Jean Romain, une série de vieux crabes réactionnaires se sont collés au plafond et ont poussé des cris d'orfraie, relayés illico par une

conseillère d'État « libérale » qui a apparemment vu dans cette initiative bolchévique une inadmissible atteinte « stratégique et politique » à une tradition, sanctifiée en son temps par le régime de Vichy, et qu'il serait selon elle indispensable de respecter strictement en matière de célébration annuelle de la maternité. (GW)



# GREENWASHING signé Ville de Genève

Emballage à hamburger, gobelets jetables et pailles... la Ville illustre les déchets typiques de la restauration à l'emporter sur ses affiches apparues à Genève fin mars. Elle vise à sensibiliser les consommateurs·trices au *littering*, l'abandon de déchets urbains sur la voie publique. Responsabilisation civile ou écoblanchiment?

La Ville a conclu un partenariat avec *McDonald's* et *Starbucks* pour que ces deux enseignes se responsabilisent dans la gestion des déchets aux abords de leurs filiales. En effet, les emballages sont abandonnés sur les trottoirs et les poubelles débordent. La Ville souhaiterait que d'autres enseignes se joignent à son appel et fassent preuve de « civisme ».

## Danger pour la santé

*McDonald's* et *Starbucks* se spécialisent dans la vente d'aliments riches en calories, en matières grasses et en sucres, ce qui peut contribuer à l'obésité, au diabète et à d'autres problèmes de santé. Cette problématique grandissante ne s'arrange pas, à l'heure où ces repas deviennent livrables à domicile et au travail, ce qui contribue à réduire la mobilité et facilite l'accès à cette alimentation, le tout en augmentant la quantité d'emballages.

En s'associant à ces marques, la Ville offre son soutien tacite à des pratiques alimentaires peu saines. Ce « partenariat » pourrait en outre poser problème si des réglementations sur la pub alimentaire, les normes de qualité des aliments ou des restrictions quant à l'implantation de lieux de restauration rapide près des écoles devaient être modifiées comme on peut le souhaiter. Les enfants, cibles principales du « *McDo* », représentent 20% des ventes des repas écoulés par la chaîne. Les adolescents·es et jeunes adultes sont également friands de ces marques et représentent leur plus grande part de marché. La Ville devrait préserver les jeunes d'une telle publicité.

## Un désastre écologique

L'image que renvoient ces affiches est celle d'une entreprise responsable et écologique. D'ailleurs, les deux enseignes s'engagent publiquement à réduire leur impact sur l'environnement.

*En s'associant à ces marques, la Ville offre son soutien tacite à des pratiques alimentaires peu saines...*

Or, le hamburger au bœuf, numéro 1 des ventes, contient l'ingrédient dont la production émet la plus grande quantité de gaz à effet de serre. Le volume phénoménal de viande requise par *McDonald's* au niveau mondial équivaut à l'abattage de 7 millions de bovins par an et a produit 53 tonnes de gaz à effets de serre (GES) en 2019.

*Starbucks* se place également en tête du classement des plus grands producteurs de déchets à la vente, grâce à ses quelques milliards de gobelets en carton utilisés chaque année. Les gobelets réutilisables ne serviraient qu'à moins de 2% de leurs ventes. Ces entreprises doivent effectivement fournir des efforts, et il faut les concentrer en amont sur la diminution des GES à la production et à des emballages alternatifs, avant d'imposer à leurs employé·es de les ramasser.

## Malbouffe, pollution et colonialisme...

Au dernier trimestre, les deux marques ont globalement vu leur chiffre d'affaires chuter, en partie en raison du boycott initié par le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) qui a pour but d'exercer une pression internationale sur Israël pour faire cesser son occupation des territoires palestiniens. BDS explique que la chaîne de *fastfood* basée en Israël a offert aux soldats israéliens des repas gratuits pour une somme s'élevant à 1,3 million de dollars. Selon ces activistes, la chaîne ne devrait pas se déresponsabiliser des décisions de ses succursales à l'étranger.

Les cafés *Starbucks* sont, eux, touchés par la décision des employé·es



et consommateurs·trices à la suite de la suppression par l'enseigne d'un message de soutien au peuple palestinien que le syndicat des travailleur·euses de *Starbucks* a posté sur X. La boîte a déposé plainte contre le syndicat pour avoir utilisé sa marque, ce qui a attisé la colère des consommateurs·trices soutenant les droits du peuple palestinien. Ces « partenaires » de la Ville doivent donc restaurer leur image au niveau international.

## Que faire ?

La Ville devrait-elle afficher un partenariat qui redore la réputation de ces entreprises championnes de la malbouffe et ultra-polluantes ? Des compagnies privées devraient-elles se substituer à la voirie ?

Le mieux ne serait-il pas de ne pas leur donner l'occasion de produire des déchets, ceci en n'y allant pas, vu que même la consommation sur place ne se fait pas dans des récipients réutilisables ?

Marie Kunz



## FRAPPÉ SANS MAL

Pour deux boissons glacées au chocolat :

- 2 bananes mûres, idéalement coupées en tranches et congelées
- 250 ml de boisson d'avoine ou de soja
- 2 càs de poudre de cacao
- 4 dattes dénoyautées
- 6 glaçons si les bananes sont décongelées

Mixer. Sucrez avec du sirop d'érable au besoin. Servir dans des verres non-jetables avec les pailles métalliques oubliées au fond du tiroir. Déguster.

# TPG: d'une grève préavisée à un accord satisfaisant ?

Comme évoqué dans notre dernier numéro, aux TPG, le Comité du SEV consultait le personnel jusqu'au 10 avril sur le résultat des négociations de février et mars, dont l'ouverture avait conduit les syndicats à suspendre leur préavis de grève.

Résultat: 76,2% des membres SEV ont donné mandat à leur comité de rejeter les propositions de la direction et de réactiver le préavis de grève suspendu.

En effet, les revendications du SEV visaient à réduire la souffrance au travail des conducteurs-trices, mais la contrepartie exigée, était l'ajout de 2 h. de travail à la conduite. Inacceptable!

Le 11 avril des négociations ont repris. La dernière proposition des TPG a été le 22 avril jugée comme présentable au personnel par le syndicat. Elle lui est soumise jusqu'au 6 mai. Cette fois, aucune contrepartie aux revendications du personnel n'est demandée.

Le projet d'accord inclut une hausse salariale de 1,2%, un engagement direct dans la classe de fonction contractuelle (ou une mise à niveau pour le personnel déjà engagé), des mesures pour les apprenti·e·s et leurs formateurs-trices, la possibilité, dès 59 ans, de réduire son taux d'activité (et son salaire) tout en maintenant le salaire assuré auprès de la caisse de pension, ceci aux frais des TPG.

Le projet inclut des mesures spécifiques à la conduite: 4 relèves sur le réseau en semaine, en heures de pointes, et la reconnaissance de la pénibilité par la mise en place d'un système de compensation en congés garantis, la suppression des tranches de conduite de 4h30 au 19 août 2024, un travail de refonte totale des horaires supprimant notamment les tranches de conduite supérieures à 4h, avec l'instauration de 5 plages « voltige » aux amplitudes réduites au plus tard en décembre 2025.

Un travail est engagé sur les locaux de pause (nouveau local à Cornavin, extension du local de Blandonnet, nouveau local à Coutance) et les WC. A cela s'ajoute un plan d'embauche visant à recruter 200 collaborateurs-trices à la conduite avant fin 2024 et 30 réservistes supplémentaires garantis au 1<sup>er</sup> juillet avec l'allègement des critères de postulation... Bref, il semble que la menace de grève réaffirmée ait payé. À suivre donc.

Rémy Pagani



## RÉTROGRADES!

Les trois Conseillères d'État du PLR et du «Centre» (ex-PDC), Mmes Fontanet, Hiltpold et Bachmann, ont rompu une lance contre l'initiative pour l'extension des droits politiques des résident·e·s étrangers dans la Tribune du 27 avril.

En rupture de collégialité et en opposition à la position favorable du gouvernement cantonal, ces personnes posent pour la photo au dernier moment avant que les Conseillers-ères d'État ne soient requis de se taire pour ne pas peser indûment sur le scrutin.

Habile? Pas vraiment... Leur interview montre la faiblesse de leur position politique. Elles n'osent en effet pas vraiment attaquer sur le fond. Nathalie Fontanet déplore en entrée que: «La campagne risque de se focaliser sur le droit de

vote, or l'initiative est bien plus large, puisqu'elle assure le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers au niveau communal et cantonal et même au Conseil des États...»

Et c'est vrai en effet. Comme quand il s'est agi d'accorder le droit de vote aux femmes, le débat s'est largement focalisé, à juste titre, sur...le droit de vote des femmes! Alors qu'évidemment, on leur offrait aussi le droit de se porter candidates et même – quelle horreur! – l'éligibilité au Conseil d'État et au Conseil des États!



Ensuite, Anne Hiltpold martèle que «la naturalisation est la voie à privilégier» mais sans rentrer le moins du monde en matière sur les difficultés qu'elle comporte et en affirmant, contrairement aux faits, qu'elle aurait été facilitée.

Avec une tartufferie restée bien PDC Mme Bachmann se prétend même «ouverte à la discussion sur le droit de vote au niveau cantonal» alors qu'elle s'y oppose par son NON à l'IN 189 et surtout alors que son parti a refusé toute entrée en matière sur un contre-projet qui aurait pu, par exemple

octroyer le droit de vote sans éligibilité aux exécutifs.

Quant à l'intérêt d'augmenter la représentativité de nos institutions, Nathalie Fontanet décroète que: «La représentativité est déjà acquise à Genève» et sa collègue de parti assène quant à elle que: «On peut augmenter la représentativité en étant Suisse.» Les 41% d'étrangers-ères résidents seront contents de l'apprendre et - au fond - n'aurait-on pas pu se satisfaire, dans la même veine, de la représentation des femmes en politique...via leur père, leurs maris et leurs fils? (SC)

# Apartheid Free Zone (AFZ) à Genève: une nécessité!

Nous avons interrogé Clémence Jung, juriste et militante BDS sur l'importance de l'Apartheid Free Zone (AFZ), alors que cette organisation est accusée d'antisémitisme comme la plupart des actions en défense du peuple palestinien aujourd'hui dans le monde.

## • Qu'est-ce que l'Apartheid Free Zone ? Pourquoi l'avoir constitué ?

**Clémence Jung:** La Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid définit l'apartheid comme: « *Un système d'oppression, d'un groupe envers un autre groupe, systématique et institutionnalisé, dans le but de maintenir sa domination.* »

Plusieurs rapports internationaux concordent pour dire qu'Israël pratique une politique d'apartheid contre la population palestinienne.

La campagne AFZ est née il y a 5 ans et elle s'inspire de la lutte anti-apartheid de l'Afrique du Sud. Il s'agit d'un réseau de 100 espaces en Suisse romande.

Concrètement, il s'agit d'un refus de coopérer avec les institutions gouvernementales et non gouvernementales israéliennes qui contribuent au maintien de ce régime ainsi qu'avec les compagnies transnationales qui tirent profit de cette situation, y compris le boycott des projets culturels, académiques ou sportifs qui reçoivent un financement du gouvernement israélien impliquant de devenir un ambassadeur d'Israël dans le but de détourner l'attention du crime d'apartheid.



## • Quelle est son importance aujourd'hui à ton avis ?

**CJ:** Aujourd'hui à Gaza, après 75 ans d'occupation, de colonisation et de nettoyage ethnique, il a eu autant d'enfants tués en quelques mois de guerre qu'en 4 ans dans le monde entier avant le 7 octobre dernier. La situation est en passe d'être reconnue comme génocide par la Cour internationale de justice.

Tous les États ont ainsi l'obligation de « *prendre toutes les mesures nécessaires* » pour empêcher le crime d'apartheid - qu'elles soient législatives, judiciaires ou administratives - à même de poursuivre, faire juger et punir, conformément à leur juridiction, les personnes responsables ou accusées des actes définis à l'article II de la Convention citée au chapitre précédent.

Or nous vivons une période singulière car malgré les constats documentés et les mobilisations populaires dans les villes du monde entier, les gouvernements – dont la Suisse – poursuivent la politique (au mieux) des tous petits pas et au pire ils criminalisent les militant·e·s.

Selon nous, il est plus important que jamais de procéder à toute action pouvant exercer une pression sur nos gouvernements pour exiger un cessez-le-feu mais aussi la fin du régime d'apartheid.

## • Vous avez déposé une plainte pénale contre le secrétaire général de la CICAD, que répondez-vous à ses accusations ?

**CJ:** Le 26 janvier 2024, M. Johanne Gurfinkiel (CICAD) a affirmé dans le média *Léman Bleu* que AFZ est une pratique assimilable au système nazi des années 30 en comparant les espaces à des zones « *Judenrein* ».

En tant que membres reconnaissables publiquement du collectif accusé, nous avons porté plainte contre ces propos calomnieux.

La campagne AFZ s'inscrit dans une pratique militante de gauche antifasciste et nous condamnons toutes les formes d'oppression, de domination, de discrimination et de racisme, notamment l'antisémitisme, l'islamophobie, le racisme anti-noir, l'homophobie et la transphobie.

Ces accusations sont des intimidations et servent une propagande voulant définir l'anti-sionisme comme de l'antisémitisme. Nous ne nous laisserons pas intimider ni bâillonner et attendons avec impatience que le débat se poursuivre devant le Ministère public.

*Propos recueillis par Stéfanie Prezioso*

## France: criminalisation du soutien au peuple palestinien

Jean-Paul Delescaut, secrétaire CGT condamné à un an de prison avec sursis pour apologie du terrorisme, Rima Hassan, juriste franco-palestinienne et candidate sur la liste Insoumise aux élections européennes, Anasse Kazib, militant syndical à Sud Rail, porte-parole de *Révolution permanente* et ancien candidat à la Présidentielle, Mathilde Panot, présidente de la France insoumise à l'Assemblée nationale, convoqués pour « *apologie du terrorisme* »; sans parler des étudiant·e·s entendus ces dernières semaines par les groupes de lutte antiterroriste. Et la liste ne cesse de s'allonger. Face à cette instrumentalisation judiciaire, Olivier Besancenot (NPA) appelle toute la gauche à faire front commun, contre ce cours répressif.

## USA: VAGUE DE SOLIDARITÉ INARRÊTABLE

Les universités états-uniennes sont en ébullition. De Columbia à l'Université de Pittsburgh, de New York University à Yale, du MIT à la New School, des milliers d'étudiant·e·s campent et protestent appelant à un cessez le feu, à stopper la collaboration avec Israël, à soutenir le peuple palestinien. Malgré les arrestations, les décisions prises de vider les campus (en revenant aux cours en ligne), les intimidations, la vague de contestation ne cesse d'enfler. (SP)

# Privatisation accrue de la santé: le référendum du SSP a abouti

Le 18 avril dernier, le référendum du SSP contre EFAS, une « réforme » antisociale de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) aboutissait avec le dépôt de 57 346 signatures à Berne.

Dans une récente interview, Roman Sonderegger, le dirigeant de la caisse maladie Helsana, lâchait cet aveu: « La caisse unique est de nouveau à l'ordre du jour et elle est même de plus en plus susceptible de réunir une majorité. A quoi cela est-il dû? La société est de plus en plus sceptique à l'égard des solutions du secteur privé. » (*Neue Zürcher Zeitung*, 10 avril 2024).

Et pourtant..., le 22 décembre dernier, les Chambres adoptaient une « réforme de l'assurance maladie » qui renforce considérablement les prérogatives du secteur privé sur notre santé.

## De quoi s'agit-il ?

1) D'un transfert des responsabilités en matière de santé publique des cantons aux assureurs maladie. D'où des pressions accrues en faveur de la

privatisation de secteurs de la santé hospitalière, des économies sur les conditions de travail du personnel et sur la prise en charge des malades et des personnes âgées.

2) D'un renforcement d'une médecine à deux vitesses. En donnant le pouvoir aux caisses maladie de gérer les 11 milliards de dépenses financées actuellement par nos impôts et contrôlés par les États cantonaux, cette « réforme » favorise une politique de la santé tournée vers le profit aux dépens des milieux populaires.

3) D'une accélération prévisible de la hausse des primes d'assurance-maladie en raison du désengagement financier des États cantonaux. Ainsi, le poids croissant des soins de longue durée, lié notamment au vieillissement de la population (EMS et soins à domicile), sera-il financé davantage par les assuré·e·s.



4) D'une attaque frontale contre le personnel de santé, déjà à bout de souffle, après COVID et des années de compression des salaires et de plafonnement des effectifs. Avec EFAS, les « coûts salariaux » et les effectifs soignants seront plus encore dans le collimateur des assureurs maladie.

Pour ces quatre raisons, il faudra voter un gros NON à EFAS quand cet objet sera prochainement soumis au vote.

(JB)

## Victoire éclatante des Aînées pour le climat

L'inaction contre le changement climatique, permet désormais à la CEDH de condamner des États (mais aussi des entreprises), pour autant que les plaignant·e·s aient épuisé les voies juridiques nationales et puissent être considérés comme victimes actuelles (et non potentielles) du dérèglement climatique.

La qualité pour agir des associations est aussi reconnue. Cette décision a été prise par la Grande chambre – l'instance la plus élevée de la CEDH – par 16 voix contre une

Une organisation suisse regroupant 2500 femmes de plus de 64 ans, Les Aînées pour la protection du climat, vient de gagner une importante bataille. Le 9 avril dernier, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la Suisse pour avoir manqué à ses obligations au regard de l'art. 8 de la Convention européenne.

et n'est pas susceptible d'appel. Elle devrait influencer en amont les tribunaux des États. L'arrêt très dense de la Cour valide aussi pour la première fois le consensus scientifique sur le changement climatique.

Il reconnaît ses effets délétères sur la santé et le fait qu'il s'agit d'une urgence. Il établit que les États sont les garants de la limitation des émissions de gaz à effet de serre des acteurs publics et privés et leur donne des indications sur la marche à suivre. Dans le cas de la Suisse, il dénonce « le

manquement des autorités à quantifier, au moyen d'un budget carbone ou d'une autre manière, les limites nationales applicables aux émissions de gaz à effet de serre ».

Récemment, le principal quotidien bourgeois helvétique, la *Neue Zürcher Zeitung*, s'en est pris nommément au juge suisse de la Cour qui a voté en faveur de cet arrêt, ce qui montre la cécité alarmante des classes dominantes de ce pays. En réalité, l'aspect le plus important de cette avancée juridique, c'est qu'elle



apporte un soutien politique bienvenu aux mouvements pour la justice climatique et à leurs actions de désobéissance civile, que les autorités ont de plus en plus tendance à criminaliser.

(DP)

# Comptes 2023 de l'État de Vaud

Questions à Hadrien Buclin, député  
d'Ensemble à Gauche-Vaud

Dans notre précédent numéro, nous dénoncions le scandale des comptes 2023 de l'État de Genève qui accusaient un excédent de 1,4 milliard, alors que la droite poursuit ses attaques à la fonction publique et aux prestations sociales et annonce une nouvelle baisse d'impôts pour les privilégié·e·s. Nous avons posé deux questions à Hadrien Buclin, député, pour comprendre ce qui se passe chez nos plus proches voisins...

Pour la première fois depuis 2004, les comptes 2023 de l'État de Vaud sont dans le rouge avec un tout petit déficit de 39 millions. La ministre des Finances centriste Valérie Dittli en a profité pour annoncer sa volonté de réduire les charges cantonales, alors qu'elle promet des baisses d'impôts. Comment juges-tu cette politique ?

**Hadrien Buclin:** Le déficit est effectivement très réduit et l'État de Vaud n'a pas d'endettement. Il n'y a donc aucune justification au plan d'économies que propose le Conseil d'État à majorité de droite, d'autant plus que le service public souffre déjà de sous-dotations budgétaires.

On peut songer à la pénurie de places en crèches ou encore aux salaires très faibles en comparaison intercantonale dans les secteurs social et sanitaire parapublics, qui posent de grandes difficultés de recrutement. La priorité de la droite est de dégager une marge financière pour de nouveaux allègements fiscaux en faveur des contribuables les plus aisés.



La politique financière de l'État de Vaud, dont la dette est quasi inexistante et qui réalise des excédents depuis des années fait saliver le canton de Genève. Au lieu de pointer l'« explosion des charges » et de viser les salaires du personnel de l'État, les prestations sociales et les services publics, ne faudrait-il pas cesser de multiplier les cadeaux fiscaux aux privilégiés ?

**HB:** La marge de manœuvre financière de l'État de Vaud a bel et bien été réduite, année après année, par des allègements fiscaux à répétition en faveur des plus nantis: entre autres, l'impôt sur le bénéfice a été fortement réduit, ainsi que l'impôt sur la fortune des propriétaires d'entreprise.

La seule catégorie de contribuables qui a vu sa taxation augmenter, ce sont les plus modestes, à travers une imposition des subsides à l'assurance-maladie introduite en 2020.

Le Conseil d'État prévoit prochainement une nouvelle baisse de l'impôt sur la fortune. Nous nous battons pour que les forces de gauche et syndicales puissent mettre en échec ce projet à travers un référendum.

*Propos recueillis  
par notre rédaction*

## L'affaire du siècle: le 2<sup>e</sup> pilier et les assureurs

Neuchâtel, Livreo Alphil,  
novembre 2023.

Ce petit livre raconte de façon très accessible l'histoire d'une arnaque à l'échelle de la Suisse: comment les compagnies d'assurance-vie et les banques ont réussi à dicter les contours de la prévoyance professionnelle (LPP) au fil de décennies de lobbying et de jeux d'influence politiques.



Il explique comment ce secteur déterminant de l'économie suisse a utilisé les rouages des institutions démocratiques bourgeoises pour faire main basse de manière parfaitement « légale » sur des milliards de francs appartenant aux travailleurs et travailleuses de ce pays (les cotisations patronales étant aussi du salaire différé).

Pietro Boschetti en démonte les mécanismes: des assureurs déterminés à dégager le plus de profit possible, des politiciens aux ordres, des socialistes qui collaborent au vol, des syndicalistes qui se prennent pour des gestionnaires de fortune... et cela se déroule sur près d'un siècle. Pour bien saisir le sujet, on peut aussi visionner le documentaire *Le Protokoll: l'histoire cachée du 2<sup>e</sup> pilier*, réalisé par Claudio Tonetti pour la TSR, disponible sur *Youtube* (<https://vimeo.com/726106269>).

Avant le vote de cet automne sur la dernière « réforme » antisociale du système de prévoyance professionnelle (LPP21), concoctée par la majorité de droite du parlement, sur laquelle nous reviendrons, ce livre et ce documentaire permettent de comprendre le fin mot de l'histoire et de découvrir ce qui est systématiquement et sciemment occulté par la propagande bourgeoise.

Le système dit des trois piliers n'existe que pour empêcher que l'AVS, système d'assurance par répartition qui échappe aux requins de la finance, ne puisse jamais atteindre le but que lui assigne l'article 112 de la Constitution: « couvrir les besoins vitaux de manière appropriée » !

(AA)

# ARMES ATOMIQUES HORS-LA-LOI !

Fin mars, le Conseil fédéral réitérait son refus de ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Un refus scandaleux et contraire à la volonté du parlement lui-même.

Rappelons qu'en 2017 ce traité a été adopté par 122 États, dont la Suisse, et qu'il est entré en vigueur en janvier 2021. Il a déjà été ratifié par 71 États.

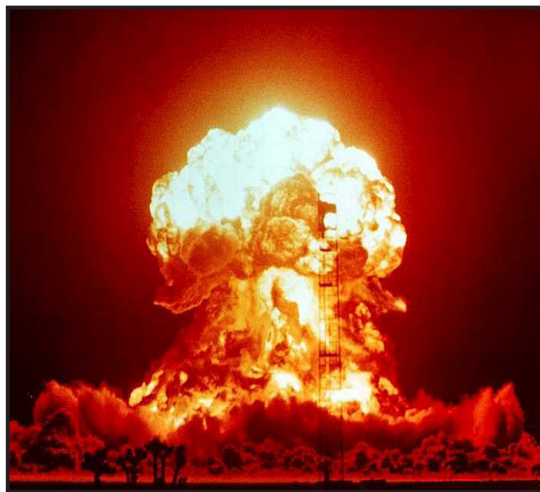
La Suisse – qui a voulu elle aussi en son temps se doter de l'arme nucléaire – devrait évidemment ratifier ce traité qu'elle a contribué à formuler, qui met l'arme atomique au ban des nations et qui fait des États qui se dotent de tels instruments de génocide planétaire potentiel des hors-la-loi en regard du droit international.

En tant qu'État dépositaire des conventions de Genève, le refus du gouvernement d'envoyer le signal fort de la ratification par notre pays du TIAN est tout à fait inadmissible. C'est une concession veule et servile aux pressions des grandes puissances nucléaires membres de l'OTAN.

## Osons dire la vérité aux puissants

Les justifications du Conseil fédéral sont honteuses. Le gouvernement évoque dans un rapport daté de janvier le fait que, selon lui, l'adhésion « aurait des répercussions politiques préjudiciables au renforcement de la coopération »... avec l'OTAN, mettant en avant l'agression russe contre l'Ukraine comme un facteur plaidant contre la ratification du TIAN.

Au contraire, condamner l'agression impérialiste de la Russie contre l'Ukraine implique aussi de condamner le chantage nucléaire de Poutine qui l'accompagne. Début mars, ce dernier a, encore une fois, brandi la menace nucléaire pour le cas où des soldats de l'OTAN mettraient le pied en Ukraine. Comment réprover cette menace cynique d'utiliser unilatéralement l'arme nucléaire par la Russie, un pays impérialiste dont les soldats foulent au demeurant déjà le sol ukrai-



nien, si on n'ose pas dire que l'arsenal nucléaire US, britannique ou français – comme le russe – est à nos yeux un outil inacceptable et illégal entre les mains de quelque État que ce soit ?

## Vers une initiative fédérale

Et, parlant de la situation internationale, comment n'est-il pas urgent de dénoncer le fait que l'État terroriste qu'est Israël, mis en cause pour génocide à Gaza devant la Cour de justice internationale, se considère légitimé depuis des décennies à accumuler un arsenal nucléaire estimé à des centaines de bombes atomiques.

Un arsenal clandestin inavoué qu'il a au demeurant constitué et probablement testé en collaborant initialement avec le régime d'Apartheid de Pretoria. Mais comment prendre position si on n'a pas le courage de ratifier le TIAN ?



**Bref, la ratification du TIAN par la Suisse s'impose: dans ce sens un large front d'organisations regroupées à l'enseigne d'une «Alliance pour l'interdiction des armes nucléaires» vient d'annoncer le lancement prochain d'une initiative populaire fédérale dans ce sens. Inscription et infos ici: <https://maintenant.interdiction-armes-nucleaires.ch/>**  
Pierre VANEK

## GAZA: LA SUISSE GÈLE TOUJOURS 20 MILLIONS

Après la France, la Suède, le Japon ou le Canada, l'Allemagne a rétabli ses dons en faveur de l'UNWRA. De son côté, au moment où nous bouclons, le Conseil fédéral maintient la suspension de son aide. Un scandale, au regard des besoins humanitaires massifs et urgents du peuple palestinien.

On se souvient que le 8 mars dernier, Israël avait accusé l'UNWRA de collusion avec le Hamas. Or, le rapport d'enquête de la commission Colonna, du nom de l'ancienne ministre des Affaires étrangères française, publié lundi 22 avril, a estimé que Tel Aviv n'avait apporté aucune preuve de ses allégations.

Le ministre des Affaires étrangères israélien a réagi en dénonçant les mesures cosmétiques proposées par le Rapport Colonna et suggéré aux autres États de renoncer à financer l'UNWRA pour soutenir d'autres organisations humanitaires. Ne pouvant pas obtenir la dissolution de l'agence onusienne, l'État israélien fait en effet tout pour nuire à son image.

Pourtant, alors que la guerre à Gaza dure depuis près de 200 jours et que l'ONU appelle à des dons à hauteur de 1,2 milliard de dollars pour les près de 2 millions de Palestiniens, hommes, femmes et enfants, qui en dépendent directement, la Suisse n'est toujours pas revenue sur le gel des 20 millions de francs qu'elle verse annuellement à l'UNWRA.

Notre ministre PLR des Affaires étrangères et la droite parlementaire qui le soutient s'alignent ainsi sur les États-Unis et le Royaume-Uni dans une attitude de soumission à la diplomatie du gouvernement israélien d'extrême droite de Netanyahu. Il est en effet ouvertement partisan de priver l'agence onusienne de l'aide suisse en faveur d'autres organisations.

(JB)

## Élections municipales en Turquie

# VICTOIRE DE LA DÉMOCRATIE

Le dimanche 31 mars 2024, en plein Ramadan, la Turquie a voté pour la démocratie. Les partis de l'opposition ont ainsi conservé ou gagné les principales grandes métropoles du pays : Istanbul, Ankara, Izmir, Diyarbakir, Antalya...

Le maire d'Istanbul, Ekrem Imamoğlu, issu du CHP (Parti républicain du peuple, kémaliste et laïc), a été reconduit avec 51% des voix, alors que son concurrent de l'AKP (Parti de la justice et du développement du président Erdogan) n'obtenait que 39% des voix. Il en a été de même à Ankara, où le maire (CHP) a été reconduit avec 60% des voix, alors que son opposant (AKP) ne recueillait que 31% des voix.

### Camouflet pour Erdogan

Il s'agit d'un véritable camouflet pour le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui avait fait de la reconquête des grandes métropoles, et plus particulièrement de celle d'Istanbul, une priorité politique. Il avait en effet dirigé cette grande agglomération de 1994 à 1998, avant de devenir Premier ministre.

Si cette ville avait donc une valeur sentimentale pour lui, elle représente aussi le poumon économique du pays. C'est là que les rentes qui découlent des transactions immobilières sont les plus lucratives. Le personnel politique et les cadres supérieurs de l'AKP en profitent directement, souvent par des moyens douteux.

### Reflet du mécontentement social

La victoire de l'opposition dans les grandes métropoles de l'ouest est aussi une réponse à l'inflation galopante (67% en un an, en février 2024) et à la politique monétaire d'Erdogan, qui ont fortement appauvri la population.

À l'ouest, les forces progressistes et une partie des Kurdes ont voté pour le CHP qui, pour la première fois depuis longtemps, dans un contexte de crise, a mené une campagne à tonalité sociale.

On peut aussi supposer que l'adhésion des musulmans les plus pauvres au parti présidentiel a faibli en raison de l'enrichissement indécent des notables de l'AKP, de la réduction des budgets sociaux et du faible soutien gouvernemental au peuple palestinien.

### Grogne parmi les musulmans

Un bon nombre de ces déçus ont reporté leurs suffrages sur le Parti islamiste YRP (Nouveau parti de la prospérité), allié d'Erdogan durant les dernières présidentielles. C'est le successeur du Parti de la Prospérité, dont Erdogan était membre lorsqu'il était devenu maire d'Istanbul, avant



Manifestation à Genève en décembre 2016

de créer son propre parti politique, l'AKP. Contre toute attente, l'YRP a fait une percée en terminant en troisième position, derrière le CHP et l'AKP.

Ce succès traduit un rejet ouvert d'Erdogan et de son parti. Durant la campagne, son ancien allié n'a cessé de dénoncer, comme les autres partis politiques de gauche ou de droite, le fonctionnement des mairies tenues par le pouvoir : enrichissement personnel et pots-de-vin.

En ligne de mire aussi, les liens économiques de l'entourage du Pré-



sident turc avec l'État hébreu, malgré ses diatribes envers ce dernier.

### Revanche du peuple kurde

À l'est du pays, peuplé majoritairement de Kurdes, ceux-ci ont voté très largement pour le DEM (Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples), sous l'étiquette duquel se présentaient les membres du HDP, menacé d'interdiction. Il a fait un tabac dans cette région en raflant dix municipalités importantes, dont la grande ville de Diyarbakir (64% des voix).

Rappelons qu'en 2019, les victoires municipales du HDP dans les villes kurdes avaient exaspéré Erdogan et que les maires de ces villes avaient été destitués par ordre du président et arrêtés sous prétexte d'appartenance à une organisation terroriste. Ces mairies étaient depuis dirigées *de facto* par des administrateurs issus des rangs de l'AKP. Les Kurdes ont ainsi pris leur revanche sur cette injustice flagrante.

Sur la base de cette première défaite électorale significative d'Erdogan et de l'AKP, il importe de poursuivre et d'intensifier le rassemblement et la mobilisation du monde du travail, des forces progressistes et du peuple kurde en défense de la démocratie, de la justice sociale et d'une solidarité active avec le peuple palestinien.

Savaş Yılmaz

# Chantons en silence, une histoire de résistance féministe

Avec plus de 500 000 spectateurs·trices en Italie et des centaines de milliers d'autres à travers le monde, *Il reste encore demain* [*C'è ancora domani*] a conquis le public. Un film en noir et blanc. L'histoire d'une femme parmi tant d'autres, Delia, dans une famille pauvre de Rome, à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Pourquoi un tel succès? Entre silences et musiques, dialogues et comiques de situation, le film nous raconte à travers Delia l'histoire d'une violence systémique à l'égard des femmes de manière néoréaliste et délicate.

Dans le contexte domestique, la protagoniste est considérée comme une nullité, son mari violent la rabaisse constamment; à l'extérieur, où elle essaie de subvenir aux besoins économiques de la famille, son travail est vu comme moins important que celui d'un homme.

Certaines se reconnaîtront en elle, d'autres y verront leur propre mère ou grand-mère, mais personne ne restera indifférent. Comme le dit si bien Paola Cortellesi, réalisatrice, co-auteurice et actrice du film : « Je crois [...] qu'à la source de ce succès, il y a l'empathie, l'identification ».

## Un récit toujours actuel...

On sait que la condition des femmes a progressé au cours de ces 80 dernières années, que ce soit en Suisse ou en Italie, et pourtant l'actualité nous rappelle le contrôle incessant exercé sur le corps des femmes, les violences domestiques, les inégalités salariales, etc.

Paola Cortellesi a écrit ce film en étudiant les dynamiques de la violence à l'égard des femmes. La femme est isolée, éloignée de sa famille d'origine et de ses amitiés; elle est constamment harcelée par un langage dénigrant, subit des violences physiques et des relations sexuelles non consenties. Elle n'est pas économiquement indépendante, elle ne peut pas fuir.

Pourtant, *Il reste encore demain* est aussi une histoire de sororité, d'amitié entre femmes qui peut apporter réconfort et courage, c'est un récit



d'espoir, tendu vers des conditions de vie plus dignes, qu'incarne l'échange entre mère et fille.

C'est enfin une histoire de luttes collectives pour l'autodétermination, ou la conscience féministe s'exprime et se transmet par des actes, se matérialise par des choix, par des faits. Et ceci, même en gardant le silence, comme le chante la protagoniste, et toutes les femmes unies, à la fin du film.

Actuellement en salle à Genève, à aller voir sans tarder !

*Nicoletta Zappile*

## ITALIE

### Haro sur le droit à l'avortement

Sept hommes sur le plateau de *Porta a Porta*, l'une des émissions de télévision les plus regardées depuis près de 30 ans. Sept hommes parlant du droit à l'avortement en Italie. Tous jurant leurs grands dieux que personne au sein du gouvernement actuel ne pense abolir la loi 194 garantissant le droit à l'interruption volontaire de grossesse. Tous pourtant bien décidés à faire entendre la voix de l'exécutif sur les ondes de la télévision publique; et en particulier celle du Premier ministre Giorgia Meloni (elle veut qu'on la nomme au masculin) qui aime se présenter comme, « une femme, une mère, une chrétienne ».

Après tout, Eugenia Roccella, nommée Ministre de la famille, de la natalité et de l'égalité des chances, tout un programme, n'incarne-t-elle pas, dès le début du gouvernement de *Fratelli d'Italia*, la vision hyper-catholique et obscurantiste de la famille italienne ?

Au cœur de cette émission l'amendement de *Fratelli d'Italia*, accepté au parlement, qui permet aux associations anti-avortement d'être présentes dans les centres de conseil pour les femmes envisageant l'IVG, alors même que le nombre de ces centres est déjà très insuffisant (1 pour 32325 personnes). Cerise sur le gâteau, la participation des associations anti-avortement ne coûtera rien, car il est prévu qu'elle soit financée par des fonds européens.

La loi 194, acceptée en 1978, est déjà piétinée au quotidien par le refus de l'appliquer de services entiers de gynécologie à travers la péninsule. Ce nouveau pas du gouvernement Meloni ne fait que renforcer les restrictions toujours plus nettes au droit à l'interruption de grossesse. Une violence supplémentaire à l'égard des femmes, de leurs droits, de leur autodétermination, de leur liberté, de leur émancipation. (SP)

